



Assemblée Générale 20 février 2021

Compte rendu

Cette assemblée Générale est réalisée en visio-conférence en raison de la situation sanitaire actuelle : la Covid19.

Après connexion des participants, la séance est ouverte pour 10h00,

A) Notre présidente Armelle Le FOURNIER nous présente son rapport moral – (ci-joint)

Le rapport moral est approuvé à la majorité des votants, (1 abstention)

B) Intervention de Solène MORVAN (Mille Bleu Conseils)

Solène nous présente le bilan de son action depuis 2018 sur le management au club.

Projet associatif concerté avec contribution du CoDir – réorganisation interne et définition des responsabilités de chacun – réflexion sur le modèle économique – bien coordonner les compétences et donner du sens au travail –

Félicitations à tous pour votre implication

C) Jean Michel DELEPLACE (trésorier) nous présente son rapport financier (ci-joint) ; puis, nous visionnons une vidéo réalisée par Florent MICHEL de « Ouest-Conseil » sur les chiffres du bilan. Baisse des recettes (régates et voile scolaire) ; mais hausse de EFV, du parking et du Spot Nautique. Les charges extérieures augmentent (sous traitance à la comptabilité et à l'atelier). La dotation aux amortissements est en baisse par manque d'investissement bateaux.

Enfin, Mr ROIMIER « du commissariat aux comptes KPMG » nous certifie les comptes annuels, ainsi que les annexes.

Le rapport financier et les comptes sont approuvés à la majorité des votants (une abstention).

D) Jean-Michel DELEPLACE nous présente le budget prévisionnel (ci-joint). Celui-ci est prévu hors Covid19 avec une hausse des produits et également des charges.

78

Le budget prévisionnel est approuvé à la majorité des votants (2 abstentions).

E) **Rapport d'activités** : François PEDRO, directeur, nous présente son rapport d'activité

(ci-joint)

.- Intervention de Pierre FOLDES, vice président du YCCarnac : bravo pour votre image positive dans le contexte actuel – c'est un message fort pour la municipalité. Bravo à toute l'équipe salariale.

F) **Elections au CoDir** :

Le CODIR peut compter 18 membres élus ; actuellement nous sommes 14 – nous avons une démissionnaire (Nathalie) et 4 membres sont renouvelables. Il y a donc 8 postes à pourvoir – nous avons 5 personnes qui se présentent (3 sortants et 2 nouveaux candidats)

Le vote se fait en réseau – nous avons 39 votants (pouvoirs compris)

– les 5 candidats ont obtenu la majorité de vote « pour » (votes électroniques joints)

Sophie AMALRIC	:	38 pour - - 1 contre -- 0 abstention	=	Elue
Philippe HALLUITTE	:	33 pour - - 4 contre – 2 abstentions	=	Elu
Pascal POUBANNE	:	37 pour – 0 contre – 2 abstentions	=	Elu
Guillaume BOSSE	:	36 pour – 1 contre – 2 abstentions	=	Elu
Gilles GRENIER-TATIBOUET	:	39 pour – 0 contre – abstention	=	Elu

G) François PEDRO, Directeur , présente la liste des représentants auprès de la Ligue de Bretagne de Voile et du Comité Départemental de Voile 56 : **accepté à l'unanimité - voir liste jointe**

H) **INTERVENTIONS** ;

- Christophe RICHARD (membre du Comité Directeur et délégué Mairie) représente Monsieur le Maire Olivier LEPICK. Christophe annonce la volonté de la mairie de continuer à augmenter d'un euro chaque année le tarif des prestations scolaire (passage à 18€) et le travail de la municipalité sur les faisabilités financières pour la rénovation du YCCarnac.

- Mr Philippe MEUNIER (Président CDV 56) bravo pour votre résultat et votre travail

- Intervention de Jimmy PAHUN (député) par une vidéo.

G) **ELECTIONS du bureau** : cette élection aura lieu lors du prochain comité directeur du 6 mars. Elections des membres du bureau exceptée la présidente élue pour 3 ans en 2020 conformément à l'article 5 des statuts.

La séance est levée pour 12h30 -merci à tous pour votre présence.

Le secrétaire : Antoine DELACROIX



La présidente Armelle Le FOURNIER

